

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS (ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

**FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS ALZHEIMER**

Association Reconnue d'Utilité Publique
par décret du 8 mars 1991

11 rue Tronchet
75008 PARIS
SIREN : 337 969 646
APE : 94.99Z

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS (ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres de l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions définies par l'article L 612-5 du Code de commerce.

En application de l'article R 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions portées à votre connaissance ci-après.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conformément à l'article L 612-5 du Code de commerce, sont présentées les conventions liant France Alzheimer et maladies apparentées - Union Nationale des Associations Alzheimer et les associations membres de son Conseil d'Administration.

Les conventions portées à notre connaissance sont les suivantes :

1°) REMBOURSEMENT DE FRAIS :

Votre association a procédé au cours de l'exercice à des remboursements de frais conformément aux règles définies par votre Conseil d'administration.

Le montant des frais remboursés aux associations membres du conseil d'administration ou à leurs représentants permanents s'élève pour l'exercice 2021 à 57.520 €. (a)

2°) SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

France Alzheimer et maladies apparentées - Union Nationale des Associations Alzheimer attribue diverses subventions aux associations membres de l'Union conformément aux règles arrêtées par votre Conseil d'administration.

Certaines de ces subventions ont été attribuées au cours de l'exercice 2021 à des associations membres du Conseil d'administration. Le montant des subventions attribuées à ces associations s'élève en 2021 à 1.313.418 €. (a)

Fait à Fontenay sous-bois, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Thibault DAVID
Associé



(a) *Détail en annexe.*

TABLEAU DES CONVENTIONS 2021

NOMS & PRENOMS	ASSOCIATION	DATE DE MANDAT	MONTANT TOTAL NDF	MONTANT TOTAL AIDES RESEAU	TOTAL	COMMENTAIRES
JAOUEN Joël	FA291	01/01 AU 31/12/21	18 654	70 447	89 101	<i>Dont 3 189€ d'invitations</i>
BRUGUET Christian	FA191	01/01 AU 31/12/21	896	42 373	43 269	
DEMOURES Geneviève	FA241	01/01 AU 31/12/21	1 176	76 967	78 142	
DELAUNAY Gérard	FA262	01/01 AU 30/06/21	360	65 027	65 387	
STRUBEL Denise	FA301	01/01 AU 31/12/21	1 509	108 965	110 474	
NUNEZ Michel	FA341	01/01 AU 31/12/21	3 190	143 114	146 305	
RAEYMACKERS Christiane	FA382	30/06 au 31/12/21	2 154	33 583	35 737	
DIRIS Françoise	FA401	01/01 AU 31/12/21	2 394	41 168	43 563	
ABLUNE Michel	FA491	01/01 AU 31/12/21	2 764	89 112	91 876	
SAUNIER Jean	FA501	01/01 AU 31/12/21	4 443	109 580	114 023	
COLSON Serge	FA573	01/01 AU 31/12/21	3 540	98 133	101 672	
GAMAIN Didier	FA601	01/01 AU 31/12/21	1 566	28 595	30 161	
TROUPLIN Etienne	FA611	01/01 AU 31/12/21	1 185	19 291	20 476	
DOISNE Jean-Marc	FA621	01/01 AU 31/12/21	1 037	66 863	67 900	
PROVENT-SOUMILLE Frédérique	FA691	01/01 AU 31/12/21	1 256	91 693	92 949	
BEAUVAIS Anne-Marie	FA761	01/01 AU 31/12/21	3 563	96 314	99 877	
SEROT Jean-Marie	FA801	01/01 au 30/06/21	300	31 836	32 136	
GAVREL Marie-Hélène	FA851	30/06 au 31/12/21	1 557	42 442	43 999	
LEPRETRE Patrick	FA921	01/01 AU 31/12/21	796	57 571	58 367	
LE MAISTRE François	FA971	01/01 AU 31/12/21	5 181	344	5 525	
TOTAL			57 520	1 313 418	1 370 939	
TOTAL 2020			33 608	1 058 459	1 092 067	
			0	0		